Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société ABH Groupe

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 juillet à 10 heures, les associés de la société par actions simplifiée ABH Groupe se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social situé 52, rue d'Emerainville 77183 CROISSY BEAUBOURG, sur convocation du président.
Étaient présents :

- M. Abdenour BENCHAREF, président et associé, titulaire de 5000 actions,
- Mme Hadjira BENCHAREF, associée, titulaire de 1000 actions.

Les associés présents représentent la totalité du capital social et des droits de vote. L'assemblée est présidée par M. Abdenour BENCHAREF.

Le président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions.
Le président expose à l'assemblée que l'objet social de la société doit être modifié afin de diversifier ses activités et de répondre aux besoins du marché. Il propose donc à l'assemblée de modifier l'article 3 des statuts relatifs à l'objet social comme suit :

ARTICLE 3 - OBJET SOCIAL

La société a pour objet social tant en France qu'à l'étranger, tant pour son compte que pour le compte de tiers.

- Transport routier et Livraison de colis spécialisés pour les entreprises du secteur de la santé incluant l'acheminement de produits sanguins, biologiques, pharmaceutiques et autres marchandises liées à la santé.
- Transport routiers de marchandises ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 Tonnes.
- Travaux d'installations, maintenances, réparations, location, achat/vente et conseils dans le domaine du Froid et de la Climatisation.
Achats pour Ventes, importations et exportations de tous produits non réglementés.

Après avoir entendu le rapport du président et délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité la modification de l'objet social proposée et décide de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Le président remercie les associés pour leur confiance et clôt la séance.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et les associés.

Fait à Croissy Beaubourg, le 20 juillet 2024
Signatures :

Abdenour BENCHAREF, Président



Hadjira BENCHAREF, Secrétaire-Associée



Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX.